

Jour	Température (°C)	Pluie (mm)
MER 05	11 / 29	0 / 0
JEU 06	16 / 31	0 / 0,5
VEN 07	17 / 28	1,7 / 7,1
SAM 08	16 / 27	0,2 / 2,3
DIM 09	16 / 22	19,6 / 64
LUN 10	14 / 22	3,3 / 3,8

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

La floraison est enclenchée sur la majorité des parcelles. Les toutes premières fleurs sont observées sur les parcelles les plus tardives et le stade " fin floraison/ début nouaison" est atteint sur les Gamay, Duras et Chardonnay les plus précoces.

Sur les parcelles gelées les entre-cœurs sont au stade "5-6 feuilles" et les contre-bourgeons sont au stade "3 à 4 feuilles.

Gamay stade "fin floraison"



DONNEES METEOROLOGIQUES

Les cumuls de pluie de la semaine dernière sont compris entre 4 et 14mm. Cette semaine débute avec du beau temps et des températures en hausse. Selon les prévisions actuelles une dégradation orageuse est annoncée en fin de semaine.

MILDIU

Analyse de risque

Observations:

Les symptômes ont encore progressé sur feuilles et sur grappes sur les témoins non traités. Au vignoble, quelques nouveaux symptômes sont observés. Globalement, le mildiou est assez bien contrôlé pour le moment.



Mildiou sur inflorescence

Modélisation :

La semaine dernière, des contaminations épidémiques ont été modélisées le 27 mai. Les symptômes seront visibles vers le 9-10 juin.

Les symptômes issus des contaminations du 21-22 mai devraient être visibles vers le 5-6 juin. Le temps d'incubation modélisé est d'environ 13 jours.

Pour la semaine en cours, des contaminations épidémiques sont possibles à partir de 5mm.

Pour connaître les dates des contaminations et des sorties de symptômes sur votre secteur, consultez le tableau récapitulatif:

[Cliquez ici](#)

Préconisations

Une dégradation orageuse est annoncées en fin de semaine et des contaminations épidémiques sont possibles. **Attention, en présence de symptômes, des repiquages sont possibles avec une simple rosée matinale. Restez couverts.**

Produits de contact:

* **Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre**
3,75kg/ha (5 applications maximum)

* **Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc**, 2kg/ha (3 applications max). **DAR=56 jours.**
Attention dernière année d'utilisation

Produits pénétrants:

* **Ampexio**, zoxamide/mandipropamid, 0,5L/ha (1 application max)
* **Ventaro, Amaline flow**, zoxamide/cuivre, 2,8 L/ha (2 applications max)
* **Idaho**, zoxamide/cymoxanil, 0,45L/ha (2 applications max), **CMR**

Produits systémiques:

* **Mildicut**, dissodium phosphonate /cyazofamide, 4,5L/ha (1 application max)
* **Profiler**, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha (1 application max), **CMR**
* **Mikal Flash**, 4kg/ha, fosétyl al + folpel, (3 applications max), **CMR**
* **Redeli**, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact, **biocontrôle**
* **LBG01F34**, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact, **biocontrôle**

Utilisation en pack:

* **Zorvec Zelavin**, oxathiapiroline, 0,2L/ha (2 applications max) + associé à une autre molécule

Données optidose : 70% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

Il est conseillé de traiter avant de travailler le sol.

Alternatives :

L'épamprage permet de limiter les contaminations primaires.

A retenir

Soyez couverts à l'approche des pluies annoncées. Restez vigilants

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Cette semaine, de nouvelles taches sur feuilles sont observées dans les témoins non traités. Au vignoble, les sorties se limitent à quelques parcelles sensibles et semblent se stabiliser.

Analyse de risque :

La "nouaison" marque la période de sensibilité maximale des grappes. A ce stade, des contaminations peuvent avoir lieu directement sur grappes. Sur les parcelles déjà impactées, des repiquages sont possibles avec les brouillards et/ou rosées matinales.

Une dégradation orangée est prévue en fin de semaine, un risque de contamination est possible pour chaque pluie.



Tâches avec picnides

Préconisations

Les orages annoncés peuvent engendrer des contaminations. En présence de symptômes, des repiquages sont possibles avec une simple rosée matinale. Soyez couverts.

Produit de contact:

* **Polyram DF, Lutiram**, métirame Zn, 2kg/ha (dose homologuée), (3 applications max). **DAR=56 jours. Attention dernière année d'utilisation**

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* **Mayandra**, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

* **Score**, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'amidoxime

* **Dynali, Rocca, Conydia**, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI

* **Luna Xtend, Luna sensation**, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines:

* **Natchez, Flint, Consist**, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Alternatives :

les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

A retenir

Des orages sont annoncés en fin de semaine.
Restez couverts

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

Les premiers symptômes sur feuilles et sur grappes ont été observés sur un témoin non traité à historique. Au vignoble aucun symptôme n'a été signalé pour le moment.

Analyse de risque :

La floraison est la période de sensibilité maximum des grappes. Un risque de contamination existe jusqu'à "fermeture de la grappe". Les conditions climatiques actuelles sont très favorables aux contaminations.

Préconisations

La période de sensibilité est en cours, intervenez sur l'ensemble des parcelles. Soyez vigilants sur les parcelles sensibles.

* Spécialités à base de soufre, **Microthiol**

Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ;

Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), **biocontrôle**

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

* **Fluidosoufre** pour poudrage, soufre, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée), (3 applications max).

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* **Mayandra**, tébuconazole, 0,5L/ha, (3 applications max), **CMR**

* **Score**, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'amidoxime

* **Dynali, Rocca, Conydia**, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI

* **Luna Xtend, Luna sensation**, fluopyram/trifloxystrobine, 0,15L/ha (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines:

* **Natchez, Flint, Consist**, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Alternatives :

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Période de forte sensibilité des grappes.
Protégez vos parcelles

VERS DE LA GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Eudemis : des glomérules sont observés sur les parcelles. Les premiers comptages montrent un niveau de pression modéré.

Analyse de risque

La floraison est en cours, c'est le moment pour faire un comptage des glomérules, il permet d'évaluer le niveau de pression de la G1.



Glomérules sur inflorescence

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés sur vos parcelles en G1. Un traitement sera nécessaire seulement si le seuil est dépassé.

Pour les piègeurs, penser à changer les capsules de phéromones.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

Seuil de nuisibilité:

- sans confusion ; 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences
- avec la confusion sexuelle ; 5 à 10 glomérules pour 100 inflorescences.

A retenir

Faire des comptages cette semaine

CICADELLES VERTES

Analyse de risque

Observations

Des larves sont observées sur les parcelles, elles sont très peu nombreuses.

Analyse de risque

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. A ce jour, les populations sont très faibles, le risque est donc nul.



Larves de cicadelle verte

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Des larves au stade L1-L2 sont observées sur le vignoble.

Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. Le T1 devra être réalisé entre le 8 et 17 juin.

Attention: il est important d'épamprer les parcelles avant de traiter, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

Des traitements réalisés groupés entre vigneron d'un même secteur permettront d'améliorer l'efficacité.

* **Judoka gold, Tatami gold, Country gold**, esfenvalerate, 0,3L/ha (2 applications max)

* **Klartan smart, Mavrik smart, taufluvinate**, 0,2L/ha (2 applications max), ZNT=20m

* **Karaté zéon, Karate Xflow**, lambdacyhalothrine 0,125L/ha (2 applications max), ZNT=50m

* **Decis protech**, deltaméthrine 0,5L/ha (3 applications max)

* **Vivitrine Ew**, deltaméthrine 0,5L/ha (3 applications max)



Larve L1 de cicadelle de la flavescence dorée

A retenir

T1 du 8 au 17 juin

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

La faune auxiliaire, la biodiversité à préserver dans le vignoble.

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants : faune, flore, micro-organismes et les milieux dans lesquels ils vivent. Tous ces éléments, en interrelation, contribuent au bon fonctionnement des écosystèmes.

La préservation des auxiliaires aussi appelés biodiversité fonctionnelle peut être un moyen pour diminuer la pression des insectes ravageurs dans le vignoble et ainsi réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Afin de favoriser la faune auxiliaire, il est important de préserver et de développer les aménagements pouvant servir de refuge et de nourriture : les haies existantes ou créées, les surfaces enherbées naturellement ou semées, les inter-rangs enherbés ou semés avec des couverts. Mais aussi les murets et les petites constructions pouvant servir d'abri à de nombreuses espèces (insectes, oiseaux, petits mammifères, reptiles...).

Les auxiliaires sont principalement des invertébrés (insectes, acariens, araignés, nématodes), mais les oiseaux et les chauves-souris sont également des prédateurs d'insectes très efficaces.

En viticulture, les typhlodromes (acariens prédateurs), suffisent à maintenir les araignées rouges et jaunes sous leur seuil de nuisibilité.

Quelques exemples de la consommation journalière de la faune auxiliaire:

- une chauve-souris : **3 000 insectes**
- un couple de mésanges bleues et sa nichée : **500 insectes.**
- une larve de coccinelle : **60 pucerons**
- une larve de syrphé : **70 pucerons.**

Pour en savoir plus sur les pratiques agricoles concourant au maintien ou à l'amélioration de la biodiversité, consultez les "notes-nationales-biodiversité" (Ecophyto PIC)

[Cliquez ici](#)

Quels auxiliaires pour réguler quels ravageurs ?
Cinq grandes familles d'auxiliaires sont principalement prédatrices des ravageurs les plus communs :

SYRPHES

La larve prédate :

- Toutes espèces de pucerons
- Tordeuses

COCCINELLES

La larve comme l'adulte prédatent :

- Toutes espèces de pucerons
- Cochenilles
- Champignons
- Thrips

CHRYSOPE

La larve prédate :

- Toutes espèces de pucerons

En l'absence de pucerons,

- jeunes larves de lépidoptères
- acariens

HYMÉNOPTÈRES PARASITOÏDES

Ils parasitent :

- Une espèce de pucerons spécifique
- cicadelles vertes dans certains cas.

PUNAISES PRÉDATRICES

Ils prédatent :

- Acariens
- Aleurodes
- Cicadelles vertes
- Pucerons
- Larves de lépidoptères
- Jeunes chenilles
- Larves de punaises phytophages (cas des punaises nabides)

Source: GEPACO "aménagement paysagers pour favoriser la biodiversité", du réseau DEPHY ECOPHYTO



Mésange bleue et sa proie



Les chauves-souris peuvent dévorer chaque nuit jusqu'à 30% de leur poids en insectes nocturnes.

DIVERS

Carence en potasse:

Des symptômes sont observés sur de nombreuses parcelles.



Carence en potasse sur Merlot

Chlorose ferrique : ces symptômes peuvent être présents sur sol argilo-calcaire.



Chlorose ferrique

Larves de coccinelles : elles peuvent être présentes sur vos parcelles

**méligèthes :**

Ces insectes se nourrissent de pollen, ils n'occasionnent aucun dégât.



Méligèthes sur inflorescence

Dégâts de gibier : quelques dégâts sont signalés.

Prochain bulletin le 11 juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : <https://ecophytopic.fr/cepp/concevoir-son-systeme/certificats-deconomie-de-produits-phytopharmaceutiques-cepp-filiere-1>



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
CS 53270 - 81011 ALBI Cedex 9
Tél.: 05 63 48 83 83
Email : accueil@tarn.chambagri.fr

Rédigé par : Marie-Laure MURATET, Thierry MASSOL, Benoît RANNOU
benoit.rannou@agri82.fr - 06.68.91.10.73
t.massol@tarn.chambagri.fr - 06.69.08.07.81
ml.muratet@tarn.chambagri.fr - 06.69.32.70.75

